

## La réforme Seguin de 1987 a ouvert l'apprentissage à l'ensemble des niveaux de formation et a reculé à 25 ans l'âge maximum d'entrée dans le dispositif. Ceci a relancé son développement et contribue ainsi au mouvement général d'élévation des niveaux de formation.

**D**epuis 1987, encouragé par les politiques publiques, l'apprentissage s'étend vers les hauts niveaux de qualification en investissant de nouvelles certifications et de nouveaux champs de spécialités. Toutefois, les effectifs d'apprentis ne décollent véritablement qu'après 1993, une fois enrayerées quatre années de chute du CAP qui se maintient depuis au dessous de 200 000 apprentis. En vingt ans, le nombre total d'apprentis a presque doublé pour atteindre 428 000 en 2008-09 (426 000 en 2009-10 selon les premiers résultats de l'enquête n° 10). L'objectif de 500 000 apprentis en 2010 fixé par la loi de programmation sociale de 2005 ne pourra pas être atteint.

Si le CAP domine encore, il représente désormais moins de la moitié de l'ensemble des apprentis (41,5 %). Les principaux autres diplômes préparés en apprentissage sont le brevet d'études professionnelles (BEP), le baccalauréat professionnel, le brevet professionnel (BP) et le brevet de technicien supérieur (BTS), qui regroupent chacun entre 40 000 et 50 000 apprentis contre 177 500 pour le CAP. Deux apprentis sur dix préparent un diplôme de niveau baccalauréat et la même proportion un diplôme du supérieur (*tableau 01 et graphique 02*).

D'un niveau scolaire plus élevé, les apprentis sont plus âgés : de 1987 à 2008, leur âge moyen est passé de 17,5 ans à 18,8 ans. L'enchaînement de plusieurs contrats autorise désormais la poursuite d'études en apprentissage, plus fréquente au niveau secondaire : les apprentis représentent 61 % des recrutements en BP et 41 % en bac pro. Dans le supérieur, l'apprentissage recrute surtout des lycéens ou des

étudiants des universités : en 2008-09, seuls 20 % des apprentis en 1<sup>re</sup> année de BTS étaient déjà apprentis l'année précédente, 10 % pour les DUT et 19 % pour les ingénieurs.

Rapporté à l'ensemble d'une génération, le poids de l'apprentissage a progressé depuis 1993, plus fortement pour les garçons que pour les filles. Les filles s'orientent moins souvent vers la voie professionnelle après le collège et investissent un éventail beaucoup moins large de spécialités professionnelles. En 2008-09, les apprenties représentent ainsi 3,8 % de la population des filles âgées de 15 à 19 ans, contre 10,3 % pour les garçons (*graphique 03*).

Traditionnellement, l'apprentissage de premier niveau (CAP-BEP) est plus développé dans les spécialités de la production (7 apprentis sur 10) que dans celles des services où il se concentre sur un petit nombre de diplômes dominés par les filles. La situation s'inverse au niveau de l'enseignement supérieur où les spécialités de la production rassemblent 4 apprentis sur 10, avec la pénétration de nouveaux champs d'activité dans le domaine des services, notamment du commerce et de la gestion (*graphique 04*). Cette évolution favorise la participation des filles qui a progressé globalement de 3 points (de 28 % à 31 %) en vingt-et-un ans. De 2007 à 2008, la part des filles préparant un diplôme de niveau I (ingénieur, master) augmente de 4 points, de 29 à 33 %. Les apprenties sont plus âgées et plus qualifiées que leurs homologues masculins : elles sont 3 sur 10 à préparer un diplôme du supérieur, contre 2 sur 10 pour les garçons.

Les **apprentis** sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Les **centres de formation d'apprentis (CFA)** sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale ou par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes, pour une durée de cinq ans renouvelable. Les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits « à convention nationale », sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

Source : MEN-MESR DEPP  
Champ : France métropolitaine + DOM,  
MEN et Agriculture

## 01 Évolution des effectifs d'apprentis (1990-2008)

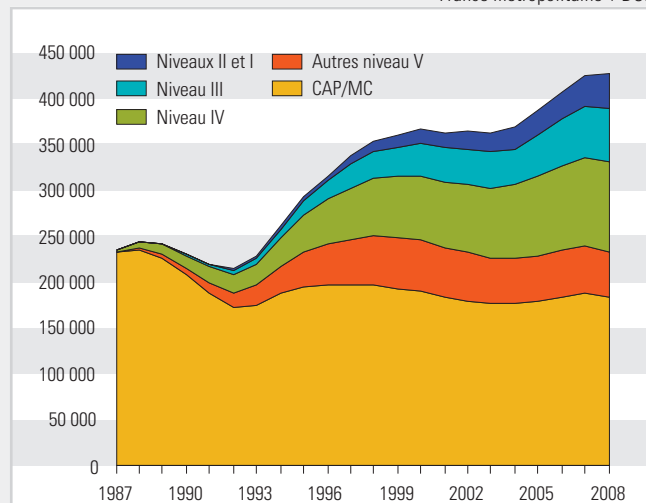
France métropolitaine + DOM

	1990	1995	2000	2006	2007	2008
Niveau V	215 274	232 157	245 361	235 391	239 294	231 659
Niveau IV	13 210	41 327	69 355	91 951	95 753	98 470
Niveau III	1 319	15 273	35 553	50 316	55 577	58 572
Niveaux II et I	0	4 777	15 633	30 151	34 538	38 949
<b>Total</b>	<b>229 803</b>	<b>293 534</b>	<b>365 902</b>	<b>407 809</b>	<b>425 162</b>	<b>427 650</b>

Source : MEN-MESR DEPP Enquête 51 – Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) au 31/12 de chaque année

## 02 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation (1987-2008)

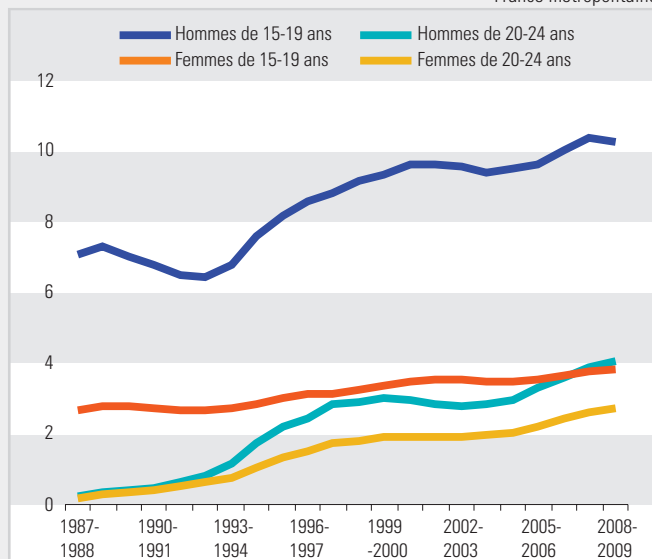
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-MESR DEPP Enquête 51 – Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) au 31/12 de chaque année

## 03 Évolution des proportions d'apprentis parmi l'ensemble des jeunes de 15-19 ans et 20-24 ans (1987-2008)

France métropolitaine

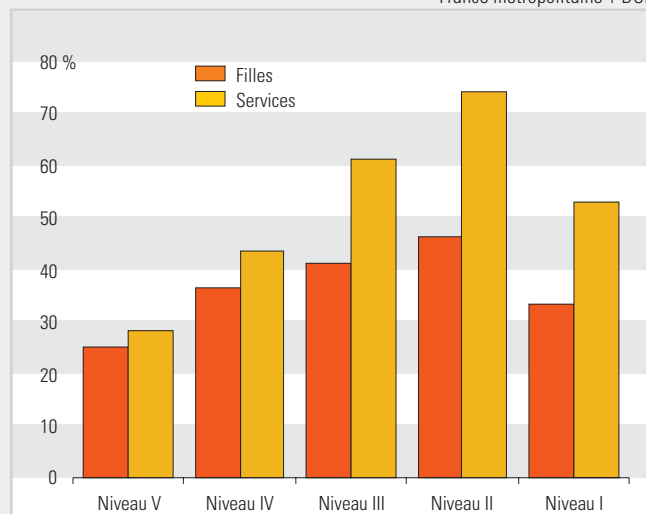


Lecture : en moyenne, 10,3 % des jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans sont inscrits en centre de formation d'apprentis en 2008.

Source : MEN-MESR DEPP (enquêtes sur les centres de formation d'apprentis), INSEE (estimations basées sur les recensements)

## 04 Part des filles et des spécialités de services selon le niveau des formations en apprentissage (2008-2009)

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-MESR DEPP Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) au 31/12/2008